

PARC NATUREL RÉGIONAL DE MILLEVACHES EN LIMOUSIN

Parc Natouau Regionau de Miuvachas en Lemosin

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU COMITE SYNDICAL DU 14/12/23

DÉLIBÉRATION N° C.2023-13

DECISION MODIFICATIVE N°1 SUR L'EXERCICE 2023

Date de la convocation
07/12/2023

Le 14/12/23 à 13h30, le Comité Syndical légalement convoqué, s'est réuni à la salle des fêtes de Meymac (19), sous la présidence de M. Philippe BRUGERE.

Collège Régional

Noms	Présents	Pouvoir donné à	Excusés	Total votants	Total des voix
BARAT Geneviève	x				
CAVITTE Pascal					
DARBON Alain					
DELIBIT Sandra					
ELOPHE Valéry					
MAGNE Marie-Ange					
MICHON Marie-Hélène	x				
PAGES Jean-Louis					
PLAZANET Mélanie		G. BARAT	X		
SERRE Françoise		MH MICHON	x		
TOTAL / 10 (45% des voix)	2	2		4	172,5

Collège Départemental

	Noms	Présents	Pouvoir donné à	Excusés	Total votants	Total voix
19	ARFEUILLERE Christophe		JM TAGUET	X		
	CORNELISSEN Jacqueline	X				
	LABBAT Jean-François					
	PADILLA-RATELADE M.		V. MARTIN	X		
	PETIT Christophe		J. CORNELISSEN	X		
	TAGUET Jean-Marie	X				
	VIDAL Marie-Laure	X				
	ZIOLO Eric		ML VIDAL	X		
23	CHEVREUX Laurence					
	DEFEMME Catherine	X				
	JOUANNETAUD Marinette			X		
	LEGER Jean-Luc					
	MARTIN Valéry	X				
	SIMONET Valérie		C. DEFEMME	X		
87	LARDY Brigitte		P. MALET	X		
	MALET Patrick	X				
	TOTAL / 16 (25 % des voix)	6	6		12	95,833

Collège Intercommunal et Communal Communautés de Communes

	Noms	Présents	Pouvoir donné à	Excusés	Total votants	Total voix
HCC	BRUGERE Philippe	X				
	BUJON Marc					
	CORNELISSEN Tony		P. CHARLE	X		
	FONFREDE Alain			X		
	MONTIGNY Pascal					
VMM	BONNET-TENEZE V.		R. NICOUX	X		
	BOUCHOT Estelle					
	BOURROUX François					
	LELIEVRE Carla		G. MORATILLE	X		
	SAVIGNAC Sylvie		L. DELEFOSSE	X		
VEM	CHAUMEIL Romain					
	COURTEIX Nadine					
	FRAYSSE Marie					
CGS	BAUMGARTEN Christophe		T. LETELLIER	x		
	BONIFAS Marina		B. SIMONS	X		
	LETELLIER Thierry	X				

	NICOUX Renée	X				
	SIMONS Benjamin	X				
CSO	ESCOUBEYROU Luc	X				
	GARGUEL Karine					
	GAUTIER Laurent					
	POITOU-LE BIHAN D.			X		
	RABETEAU Raymond					
MCeA	GUYONNET Gérard	X				
	ROULLAND René		B. REUGE	X		
	VERDIER Alexandre					
PV	ANOMAN Mathieu					
	BOSDEVIGIE Jean-Pierre		G. SALVIAT	X		
	COLIN Juliana		M. FOHR	X		
	COUPET Georges					
	DELEFOSSE Laurent	X				
BC	FORESTIER Joël	X				
	TOTAL / 32	8	9		17	51

Communes Corrèze

Noms	Présents	Pouvoir donné à	Excusés	Total votants	Total voix
BARBAZANGE Marie			x		
BEAUMONT Didier	x				
BEYNEL Liliane		P. BRUGERE	x		
BILLOT Marie-Josée	x				
BOUDIN Olga					
BOISSONNEAU Marie-Lise					
BRETELLE Paul					
BROUTIN Frédérique					
CHARLE Pierre	x				
CHASSON Thomas					
CHAUQUET Guillaume		L. MOCAER	x		
CHEVALIER Pierre		B. POUYAUD	x		
CHEZE Monique			x		
CORNELISSEN Josée			x		
COULON Martial					
COURTEIX Michel	x				
DELEIGNIES André	x				
DEVEDEUX Jean-Paul					
DOULCET Jacqueline			x		
FLAMENT Mélanie					
FONTAINE Guillaume			x		
FOURGNAUD Claudine			x		
GAGE Pascal	x				
GRATADOUR Marcel	x				
HERRAULT Chantal		D. JOLY	x		
HORNEBECK Catherine	x				
HOUGAS Bruno	x				
HUNDZINGER André	x				
ISLJAM Sertelka	x				
JAMILLOUX VERDIER S.			x		
JOLY Daniel	x				
JOURNOUD Vladimir			x		
LACHAUD Michel					
LALY Denise		P. GAGE	x		
LAUZANNE Claudie			x		
LEFAL Benjamin			x		
LEFEVRE Corinne	X				
LEOCADIO-BANETTE Martine	x				
LOGE Jean-François	x				
LOUCHART Arnaud	x				
MAGIMEL Alain		M. SAUGERAS	x		
MANDON Henri					
MARLEIX Andréa					
MARTINIE Gérard	x				
MAZALEYRAT Emilie					
MIGNAUT Thomas					
MOCAER Laurence	x				

MORATILLE Gérard	x				
NOUAÏLLE Josette	x				
PENEL Eric	x				
PEREON Julien		S. ISLJAM	x		
PORTE Guillaume					
POUYAUD Bernard	x				
POUZADOUX Denis					
ROUSSEL Jean-Pierre	x				
ROUX Marie-Hélène			x		
SAGAN Françoise					
SAUGERAS Michel	x				
SEGUI Aurélien			x		
SENOUSSAOUI Bernard			x		
URBAIN Jean-Yves					
VEYRET Jérémy		B. HOUGAS	x		
VIGROUX-SARDENNE J.					
VINATIER Catherine		J. NOUAÏLLE	x		
ZANELLI Philippe		D. BEAUMONT	x		
TOTAL / 65	24	10		34	

Communes Creuse

Noms	Présents	Pouvoir donné à	Excusés	Total votants	Total voix
ALLEGRE-Sylviane			X		
ARNAUD Carole		P. SOULMAGNON	X		
ARNAUD Christian		C. PARDANNAUD	X		
ASO Eric			X		
BERGERON Guillaume	X				
BOYER Laurence			X		
BREBION Célia			X		
BREHIN Geneviève		V. WEIMANN	X		
BROUSSOULOUX Maryse					
CABARET Pauline			X		
CAGNON Olivier		D. TERNAT	X		
CHAPAL Arnaud			X		
CHERADAME Lou-Andréa					
CLIDIÈRE Eliane					
DUMEYNIÉ Jean-Claude		L. ESCOUBEYROUX	X		
DUPONT Nicolas		C. MOULIN	X		
DUPRADEAUX Cyrille					
FAURE Jacques	x				
GERVAIS Nicolas	X				
GRANIER Michelle	x				
LAPOSTOLLE Gaëlle		C. HORNEBECK	X		
LEFORT Laurent			X		
LE MIGNOT Guy			X		
LE ROUSSEAU Jean					
LOURADOUR Pierrick			X		
MAGRIT Gilles					
MAJIRUS Jean-Nicolas					
MOREAU Jean-Claude					
MOULIN Catherine	X				
MOUNAUD Patrick		G. GUYONNET	X		
PARDANNAUD Christian	X				
PATAUD Annick					
PATAUD Patrice					
PEYLET Jessica			X		
REUGE Bernard	X				
ROMAN Alexandru		M. GRANIER	X		
SALVIAT Gérard	X				
SOULMAGNON Philippe	X				
TERNAT Didier	X				
TIXIER Jean-Michel					
VERGNE Pierre					
WEIMANN Véronique	X				
ZUCCA Alain		N. GERVAIS	X		
TOTAL / 43	11	10		21	

Communes Haute-Vienne

Noms	Présents	Pouvoir donné à	Excusés	Total votants	Total voix
BERTRAND Sylvaine			X		
BLANQUET Géraldine					
CAILLAMAUD Jean-Paul					
CYRILLE Aurore					
DUMONT SAINT PRIEST France		R. VERGER	X		
FOHR Mariette	X				
GARDELLE Marie-Christine	X				
HENRIO Rémi	X				
JEGOU Isabelle		G. MATINAUD	X		
KONINGS Paul					
LAHAYE Françoise		R. HENRIO	X		
LE GRAND Yannick		MC GARDELLE	X		
MARTIN Sébastien					
MATINAUD Gilles	X				
SUDRON Frédéric			X		
VERGER Roland	X				
TOTAL / 15	5	4		9	
Communes et EPCI=30 % des voix	48	33		81	115

Personnels du Syndicat mixte : Juliette GIOUX, Guillaume RODIER, Véronique GIESSLER, Olivier HUET, Nathalie HARANG, Mélanie LE NUZ, Fanny COUEGNAS, Violette JANET-WIOLAND, Eloïse LE ROUX, Florence LEPLÉ, Olivier ZAPPIA.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales

Vu la délibération n° C.2023-08 en date du 11 avril 2023 relative au vote du Budget Primitif de l'exercice 2023 ;

Vu l'arrêté AR2023-11 en date du 31 mai 2023 pris par le Président, relatif au virement de crédit de la section d'investissement du chapitre 020 (dépenses imprévues) vers le chapitre 23 (immobilisations en cours) ;

Vu l'arrêté AR2023-42 en date du 12 octobre 2023 pris par le Président, relatif au virement de crédit de la section d'investissement du chapitre 020 (dépenses imprévues) vers le chapitre 45 (opérations pour compte de tiers) ;

Considérant le vote du compte administratif 2022 ;

Description :

Afin de de procéder à des ajustements des prévisions budgétaires pour prendre en compte des éléments nouveaux non intégrés dans le budget primitif 2023, il est proposé au Comité syndical de modifier le budget de la manière suivante :

- Section de fonctionnement :
 - o Ajustement du chapitre 011 (dépenses) et du chapitre 74 (recettes) suite au transfert d'actions de fonctionnement en investissement, dû à leur requalification en opérations de mandats pour compte de tiers,
 - o Ajustement du chapitre 66 suite à la forte hausse sur 2023 du taux d'intérêts lié à la ligne de trésorerie,
 - o Ajustement du chapitre 777 des recettes suite à l'ajustement du montant de l'amortissement des subventions d'investissements
- Section d'investissement :
 - o Affectation d'un montant de 30 740€ au chapitre 041 (opération d'ordre patrimoniale) en dépenses et recettes suite à la mise en service sur 2023 d'investissement,
 - o Prise en compte en investissement en dépenses et en recettes de l'impact des opérations de mandats pour compte de tiers, suite au transfert de ces actions de la section de fonctionnement à la section d'investissement,

- Ajustement des dépenses d'investissement suite à l'ajustement du calcul de l'amortissement des subventions d'investissements
- Ajustement du poste subventions versées suite à la délibération autorisant le versement de subventions dans le cadre de l'OPAFE

SYNTHESE

Dépenses de fonctionnement

Chapitre	Libellé	Budget primitif + virement de crédit	DM	Budget Primitif + DM
C011	Charges à caractère général	1 018 064,96 €	- 48 000,00 €	970 064,96 €
C012	Charges de personnel et frais assimilés	1 549 223,00 €		1 549 223,00 €
C65	Autres charges de gestion courante	140 072,24 €		140 072,24 €
Total des dépenses de Gestion courante		2 707 360,20 €	- 48 000,00 €	2 659 360,20 €
C66	Charges financières	4 378,00 €	+3 000,00 €	7 378,00 €
C67	Charges exceptionnelles	256,56 €	+600,00 €	856,56 €
C68	Dotations aux provisions (semi-budgétaire)	24 575,00 €		24 575,00 €
Total des dépenses réelles de fonctionnement		2 736 569,76 €	- 44 400,00 €	2 692 169,76 €
C042	Opérations d'ordre de transferts entre sections	86 066,38 €		86 066,38 €
C022	Dépenses imprévues	50 000,00 €		50 000,00 €
Total des dépenses		2 872 636,14 €	- 44 400,00 €	2 828 236,14 €
C002	Résultat N-1 reporté			
TOTAL		2 872 636,14 €	- 44 400,00 €	2 828 236,14 €

Recettes de fonctionnement

Chapitre	Libellé	Budget primitif + virement de crédit	DM	Budget Primitif + DM
C013	Atténuations de charges	2 000,00 €		2 000,00 €
C70	Produits des services, du domaine et ventes divers	12 100,00 €		12 100,00 €
C74	Dotations et participations	2 367 631,67 €	- 46 400,00 €	2 321 231,67 €
C75	Autres produits de gestion courante			
Total des recettes de Gestion courante		2 381 731,67 €	- 46 400,00 €	2 335 331,67 €
C77	Produits exceptionnels	6 000,00 €		6 000,00 €
Total des recettes réelles de fonctionnement		2 387 731,67 €	- 46 400,00 €	2 341 331,67 €
C042	Opérations d'ordre de transferts entre sections	1 841,00 €	+ 2 000,00 €	3 841,00 €
Total des recettes		2 389 572,67 €	- 44 400,00 €	2 345 172,67 €
C002	Résultat N-1 reporté	483 063,47 €		483 063,47 €
TOTAL		2 872 636,14 €	- 44 400,00 €	2 828 236,14 €

Dépenses d'investissement :

Chapitre	Libellé	Budget primitif + virement de crédit	DM	Budget Primitif + DM
C20	immobilisations incorporelles	3 450,00 €		3 450,00 €
C204	Subventions versées	- €	+9 300,00 €	9 300,00 €
C21	immobilisations corporelles	433 224,97 €	-5 000,00 €	428 224,97 €
C23	immobilisations en cours	10 000,00 €		10 000,00 €
Total des dépenses d'équipement		446 674,97 €	+4 300,00 €	450 974,97 €
C16	Emprunts et dettes assimilées	12 000,00 €		12 000,00 €
C27	Autres immobilisations financières	65 821,27 €		65 821,27 €
Total des dépenses financières		524 496,24 €	+4 300,00 €	528 796,24 €
C45	Opérations pour le compte de tiers	15 000,00 €	+38 000,00 €	53 000,00 €
Total des dépenses réelles d'investissement		524 496,24 €	+42 300,00 €	581 796,24 €
C040	Opérations d'ordre de transferts entre sections	1 841,00 €	+2 000,00 €	3 841,00 €
C041	opérations patrimoniales		+30 740,00 €	30 740,00 €
C020	Dépenses imprévues			
TOTAL		541 337,24 €	+75 040,00 €	616 377,24 €

Recettes d'investissement :

Chapitre	Libellé	Budget primitif + virement de crédit	DM	Budget Primitif + DM
C13	Subventions d'investissement (dont RAR)	193 540,00 €	2 040,00 €	195 580,00 €
Total des recettes d'équipement		193 540,00 €	2 040,00 €	195 580,00 €
C10	Dotations, fonds divers et réserves	11 552,83 €		11 552,83 €
C27	Autres immobilisations financières	14 933,00 €		14 933,00 €
C024	Produits des cessions d'immobilisations	6 000,00 €		6 000,00 €
Total des recettes financières		32 485,83 €		32 485,83 €
C45	Opérations pour le compte de tiers		+42 260,00 €	42 260,00 €
Total des recettes réelles d'investissement		226 025,83 €	+42 260,00 €	270 325,83 €
C040	Opérations d'ordre de transferts entre sections	80 066,38 €		80 066,38 €
C041	Opérations patrimoniales		+30 740,00 €	30 740,00 €
Total des recettes d'investissement		306 092,21 €	+75 040,00 €	381 132,21 €
C001	Résultat reporté ou anticipé	340 354,09 €		340 354,09 €
TOTAL		646 446,30 €	+ 75 040,00 €	721 486,30 €

DÉTAILS :

Section de fonctionnement - DEPENSES

Chapitre	Article	Libellé	Budget primitif	DM
11	6228	Prestations extérieures	592 511,47 €	-48 000,00 €
66	6615	Intérêts ligne de trésorerie	4 000,00 €	+3 000,00 €
67	673	Annulation titres sur exercices	256,56 €	+600,00 €
Total DM dépenses de fonctionnement				-44 400,00 €

Chapitre 011 : sur 2023, il a été mis en place des opérations sous mandat pour compte de tiers. A cet effet, il y a transfert du budget prévu pour les prestations extérieures vers le chapitre 45 de la section d'investissement (dépenses), pour la totalité des opérations prévues sous mandat.

Chapitre 66 : réajustement du budget suite à l'impact sur la ligne de trésorerie de la forte hausse des taux d'intérêts en 2023 (0,648% en 10/22 à 3,96% en 10/2023)

Chapitre 67 : régularisation sur titres passés sur exercices antérieurs (2006)

Section de fonctionnement – RECETTES

Chapitre	Article	Libellé	Budget primitif	DM
42	777	Quote Part des subventions d'investissement	1 841,00 €	+2 000,00 €
74	74718	Subvention Etat	194 466,80 €	-6 070,00 €
	7472	Subvention Région	1 166 305,73 €	-8 360,00 €
	7477	Subvention Europe	456 493,32 €	-29 950,00 €
	7473	Subvention Département	151 279,95 €	-590,00 €
	7478	Subvention autres	193 873,07 €	-1 430,00 €
Total DM recettes de fonctionnement				-44 400,00 €

Chapitre 042 : ajustement de la quote-part de l'amortissement des subventions d'investissements.

Chapitre 74 : suite à la mise en place de mandat pour compte de tiers et le transfert du budget prévu pour les prestations extérieures vers le chapitre 45 de la section investissement (dépenses), les recettes afférentes sont également reclassées en chapitre 45.

Section d'investissement – DEPENSES

Chapitre	Article	Libellé	Budget primitif	DM
040	13911	Amortissement subventions Etat	1 643,00 €	+850,00 €
	13912	Amortissement subventions d'investissement - Région	0 €	+1 348,00 €
	13918	Amortissement subventions d'investissement - Autres	198,00 €	-198,00 €
45	4581	Opérations sous mandat - dépenses	15 000,00 €	+38 000,00 €
21	2188	Autres immobilisations corporelles	130 200,00 €	-5 000,00 €
041	2135	Construction	0 €	+10 000,00 €
	2182	Matériel roulant	0 €	+10 000,00 €
	204	Subventions d'équipements versées	0 €	+10 740,00 €
204	20422	Subventions d'équipements versées	0 €	+9 300,00 €
Total DM dépenses d'investissement				+75 040,00 €

Chapitre 040 : ajustement des amortissements des subventions d'investissements

Chapitre 45 : prise en compte de la requalification d'actions en opérations pour compte de tiers.

Chapitre 21 : reclassement du chapitre 21 vers le chapitre 45, suite à la reclassification de l'opération d'investissement en opération sous mandat-dépenses (achat porte-vélo Vassivière).

Chapitre 204 : complément de subvention d'équipement versée à des personnes de droit privé dans le cadre du dispositif OPAFE.

Chapitre 041 : écriture d'ordre à l'intérieur de la section d'investissement suite à la mise en service d'immobilisation et du transfert de l'avance sur immobilisation au compte d'immobilisation (four à pain et cabane pastorale).

Reclassement de l'autofinancement des opérations en subvention versée suite à la requalification des opérations pour compte de tiers

Section d'investissement - RECETTES

Chapitre	Article	Libellé	Budget primitif	DM
45	4582	Opérations sous mandat - recettes	0 €	+42 260,00 €
13	1311	Subvention Etat	2 000 €	+ 2 040,00€
041	4582	Opérations sous mandat - recettes	0 €	+10 740,00 €
	238	Avances sur immobilisation	0 €	+20 000,00 €
Total DM recettes d'investissement				+75 040,00 €

Chapitre 45 : prise en compte de la requalification d'opérations en opérations pour compte de tiers.

Chapitre 041 : écriture d'ordre à l'intérieur de la section d'investissement suite à la mise en service d'immobilisation et du transfert de l'avance sur immobilisation au compte d'immobilisation (four à pain et cabane pastorale).

Proposition :

Il est proposé aux membres du Comité :

- d'approuver la décision modificative n° 1 permettant de compléter et d'ajuster les dépenses et recettes prévues au budget 2023.

LE COMITE SYNDICAL,

Ayant entendu l'exposé de son rapporteur,
Après en avoir délibéré,

DECIDE

- d'approuver la décision modificative n° 1 permettant de compléter et d'ajuster les dépenses et recettes prévues au budget 2023.

Collèges	Valeur voix	Présents	Votants	Abstention	Voix pour	Voix contre
Régional = 10	43,125	2	4		172,5	
Départemental = 16	7,986	6	12		95,833	
Communes = 124	1	40	64		64	
EPCI = 32	3	8	17		51	
TOTAL = 182		56	97		383,333	

Fait et Délibéré en Séance, les jours, mois et an ci-dessus
Le Président, Philippe BRUGERE

Le Président certifie que la présente délibération a été transmise en Sous-préfecture d'Ussel (19) au titre du contrôle de légalité

Le 22.12.23

et qu'elle a été affichée

Le 22.12.23



La présente délibération peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa notification, d'un recours contentieux auprès du Tribunal Administratif de Limoges ou d'un recours gracieux auprès du Syndicat mixte d'aménagement et de gestion du Parc naturel régional de Millevalches en Limousin, étant précisé que celui-ci dispose alors d'un délai de deux mois pour répondre. Un silence de deux mois vaut alors décision implicite de rejet. La délibération ainsi prise, qu'elle soit expresse ou implicite, pourra elle-même être déférée au Tribunal Administratif dans un délai de deux mois.

REÇU LE
22 DEC. 2023
SOUS-PRÉFECTURE D'USSEL
(CORRÈZE)

